



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Dialogue interparlementaire sur la reprise post-COVID-19 respectueuse de l'égalité des sexes

Organisée par l'Union interparlementaire en collaboration avec ONU Femmes

Une série de réunions se déroulant virtuellement les 7, 14 et 21 avril 2021, de 14 à 16 heures HAEC

NOTE D'ORIENTATION SUR LE DROIT DE PAROLE

L'Union interparlementaire, en coopération avec ONU Femmes, organise un *Dialogue interparlementaire sur la reprise post-COVID-19 respectueuse de l'égalité des sexes*, préparé sous la forme d'une série de trois réunions en ligne se déroulant une fois par semaine, du 7 au 21 avril 2021, sur la plateforme digitale Interprefy, comme suit:

- Autonomisation économique des femmes: 7 avril, de 14 à 16 heures HAEC, heure de Genève
- Violence à l'encontre des femmes et des filles : 14 avril, de 14 à 16 heures HAEC, heure de Genève
- Parlements sensibles au genre et réformes juridiques sensibles au genre: 21 avril, de 14 à 16 heures HAEC, heure de Genève

Chaque séance sera ouverte par un modérateur, puis les intervenants feront de brèves présentations avant de laisser place à un débat modéré entre les participants.

Seuls les parlementaires nationaux des pays reconnus par l'ONU ou Membres de l'UIP sont autorisés à prendre la parole lors des réunions en ligne.

Les membres des assemblées parlementaires régionales et internationales ayant le statut de Membre associé de l'UIP peuvent également prendre la parole lors des réunions en ligne.

Les participants susmentionnés recevront un lien spécifique pour accéder à chacune des réunions en ligne sélectionnées. Ce lien leur permettra de demander la parole durant les débats des réunions choisis. Le lien sera envoyé aux adresses courriel indiquées sur le formulaire d'inscription disponible ici : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdfaYdE9735P33UnYa6xQ9d6cz_S3Sgb1SGZA2Um2SXuYMZqQ/viewform.

Les parlementaires peuvent demander la parole pour faire une déclaration spontanée. La liste des orateurs ne sera pas annoncée à l'avance : ils seront invités à prendre la parole par le modérateur au cours des réunions en ligne si le temps le permet.

Afin de faciliter des débats animés et interactifs, il ne sera pas possible de contribuer aux débats par le biais de déclarations vidéo préenregistrées.

Chaque intervention spontanée des participants **ne devra pas dépasser deux minutes (maximum)** dans l'une ou l'autre des sessions des débats modérés énumérés ci-dessus.

Les membres des parlements nationaux et les membres des assemblées parlementaires régionales et internationales sont invités à faire part de leurs remarques via la fonction de messagerie instantanée de l'événement.

Les autres participants incluant les observateurs permanents de l'UIP pourront également prendre la parole seulement et si le temps le permet. Les interventions spontanées ne devront pas excéder deux minutes (maximum).

En outre, pour garantir le bon déroulement des débats, il est vivement recommandé aux participants de se familiariser avec le Guide Interpretif et la note sur les dispositions techniques, qui seront disponibles sur la page web suivante : <https://www.ipu.org/fr/event/inter-parliamentary-dialogue-gender-responsive-recovery-post-covid-19>.